

## **DOYENNÉ D'AUDUN-LE-ROMAN**

Dans le doyenné d'Audun-Ie-Roman, la patrie convoque neuf de nos prêtres . A peine ont-ils quitté leurs paroisses, que l'ennemi s'installe dans cette région et y fait peser tout le poids de sa cruauté.

Dès les premiers jours d'août 1914, le mot de l'invasion balaie la petite ville d'Audun. On cherche le curé, on possède son signalement, on l'appelle par son nom ; mais il est parti au service de la France. Quelques engagements ont lieu, puis la bataille des frontières se déchaîne, les blessés allemands sont nombreux. Alors se manifeste un premier et temporaire recul de l'ennemi dont la colère et la rage ne connaissent plus de bornes. Au cours des journées qui suivent, c'est-à-dire les 21, 22 et 23 août, la petite ville s'abîme dans les flammes.

- *Pourquoi cet incendie ? demande tristement un prêtre voisin à un officier allemand.*
- *Le curé a placé une mitrailleuse dans le clocher*
- *Mais le curé d'Audun est mobilisé depuis, le 31 juillet ; il est à Verdun.,*
- *Vous croyez? Alors c'est le curé de Malavillers qui a fait le coup.*
- *Jamais il n'y a eu de curé à Malavillers.*
- *Enfin, ,on nous l'a dit... et c'est vrai.*

Le prêtre à la mitrailleuse eût sans doute été passé par les armes. Mais, de l'autre côté des lignes, à son poste de mobilisé, il défie les assassins. L'ennemi pourtant veut l'atteindre... en effigie. La prétendue maison du « pasteur », — en fait, celle de M. Dubroux, confondue avec le presbytère, — est envahie, souillée, les meubles sont taillés à coups de hache et bientôt l'incendie réduit le tout en cendres.

*Malavillers brûle à son tour.*

A Errouville, M. l'abbé Esselin est, à plusieurs reprises, enfermé comme otage. Il ne peut alors exercer aucun ministère. Et pourtant des catholiques meurent sans sacrements à Serrouville, à Crusnes, et sont privés de la sépulture religieuse. Durant une année, M. Esselin ne voit aucun confrère. Dans la mesure du possible, il portera les secours spirituels à Crusnes, à Serrouville et à Brehain.

L'abbé Claudon, curé de Mairy, dessert aussi Mainville et Tucquegnieux. De temps en temps il va à Anderny et une fois par semaine à Murville. L'abbé Martin, curé de Mercy-le-Haut, travaille jusqu'à l'épuisement. Un matin de juin 1917, en commençant les prières de la messe, il tombe au pied de l'autel, pour ne plus se relever. C'est là son champ d'honneur.

A *Mercy-le-Bas*, M. l'abbé Mailfert, en dépit de ses 70 ans et d'une santé chancelante, combattit le bon combat. Il eut, du moins, avant de fermer les yeux, la consolation de voir sa paroisse libérée du joug étranger. M. l'abbé Gerfaux, curé de Sancy, fut, dès le principe, particulièrement molesté. Un jour, pendant qu'il célébrait la messe, un sous-officier allemand et trois hommes, s'avancant jusqu'au chœur de l'église l'attendirent en fumant un cigare dans le sanctuaire. Le prêtre fut ensuite conduit auprès des fontaines, pompes et puits, et contraint de goûter l'eau soi-disant empoisonnée par les Français.

Le 22 août, hors du village, il dut contempler longuement, au milieu des sarcasmes, Audun-le-Roman qui brûlait. En chaire, devant son peuple assemblé, il lui fallut publier les règlements draconiens de l'envahisseur. Tandis que les paroissiens restaient dans l'église, M. Gerfaux fut parqué dans un champ.

Chargé de Beuvillers, il fut sur le point de ne pouvoir y célébrer la première communion préparée par lui. Ce fut aussi l'isolement. Une tentative pour rencontrer son confrère de Trieux faillit tourner au tragique.

M. l'abbé Moureaux, curé de Serrouville, pris comme otage pour avoir sonné la messe comme d'habitude, fut emmené en Allemagne .

Après la reddition de Longwy, M. l'abbé Vary, curé de Trieux, fut renvoyé par les Allemands, prisonnier sur parole, en considération du rôle actif et apprécié joué par lui au moment des pourparlers entre les deux Etats-Majors. La captivité s'annonçait donc supportable ; il n'en fut rien. Une arrestation à la barrière de Sancy, le conseil de guerre de Briey en 1917, la prison d'Arlon en 1918, témoignent de l'activité d'une défiance ombrageuse. Mais un triple acquittement rendit le pasteur à sa paroisse.